

La neutralité de réseau: Un trompe-l'œil des rapports de pouvoir inscrits dans l'infrastructure du réseau?

Une recension de publications par

Virginie Mesana
Université d'Ottawa, Canada

Des libertés numériques: Notre liberté est-elle menacée par l'Internet?

Par Paul Mathias

Paris, France: Presses Universitaires de France, 2008. 185 pp.

ISBN: 9782130566427.

Les maîtres du réseau: Les enjeux politiques d'Internet

Par Pierre Mounier

Paris, France: La Découverte, 2002. 211 pp.

ISBN: 2707135216.

La question de la neutralité de réseau a été initialement conceptualisée aux États-Unis par Tim Wu en 2003, mettant ainsi un mot sur les tensions concernant la gouvernance du Net et le potentiel discriminatoire lié à la gestion de l'information qui circule sur le réseau. Les débats opposant les défenseurs du principe jugé sacré de la neutralité à ceux qui l'enfreignent sur des motifs économiques, voire politiques, vont bon train en Amérique du Nord comme en Europe où le projet de loi Hadopi en France est une parfaite illustration de la cristallisation des conflits autour du respect des libertés lors des échanges sur la toile numérique. Le concept de neutralité, ancré sans pour autant être réellement questionné dans les discussions nord-américaines, est pour l'instant peu mobilisé dans les analyses des universitaires français d'avantage préoccupés par la controverse sur les droits d'auteur et le contrôle du téléchargement illégal de données. En effet, force est de constater qu'aucun ouvrage publié à ce jour par un universitaire en France n'explore uniquement le concept de neutralité de réseau, les auteurs actuels préférant se concentrer sur d'autres notions qui refléteraient mieux les inquiétudes sociales, culturelles, économiques et politiques liées au contexte français. Quelques livres tentent ainsi de situer les enjeux liés à la maîtrise du réseau dans une myriade de facteurs techniques, politiques et économiques afin de

dépasser l'utilisation d'un seul concept (la neutralité de réseau) qui aurait le pouvoir de tout expliquer et de mettre plutôt l'emphase sur toute la complexité de la structure du réseau.

Les deux ouvrages sélectionnés pour cette recension des écrits proposent ainsi de retracer l'historique de la constitution d'Internet en réseau depuis ses balbutiements techniques jusqu'à sa forme actuelle pour mieux saisir en quoi les décisions liées à l'infrastructure en soi sont traversées d'idéologies et de rapports de pouvoir. *Des libertés numériques: Notre liberté est-elle menacée par l'Internet?* de Paul Mathias (2008) pose ainsi les jalons d'un questionnement sur l'illusion de liberté communément associée à l'infrastructure d'Internet en dévoilant les tensions inhérentes à la conception et à la représentation du réseau. L'ouvrage de Pierre Mounier, *Les maîtres du réseau* (2002), offre une vue en apparence dépassée par la progression du réseau depuis sa publication, mais a le mérite d'analyser historiquement les grandes phases de la conquête du réseau, mettant aussi l'accent sur les rapports de pouvoir entre les acteurs principaux qui ont façonné la toile numérique contemporaine. Notons aussi que la réflexion et l'approche adoptée par ces deux auteurs sont imprégnées de leurs trajectoires individuelles. En effet, Pierre Mounier a reçu une formation en lettres classiques ainsi qu'en anthropologie et il est le fondateur d'un portail d'information et de réflexion sur les enjeux sociaux et politiques des nouvelles technologies, *Homo Numericus*. Paul Mathias est, quant à lui, docteur en philosophie et participe également à la publication d'articles sur le portail *Homo Numericus* où il apparaît comme chercheur en "dyktiologie", un champ du savoir préoccupé par les pratiques réticulaires. Dans *Des libertés numériques: Notre liberté est-elle menacée par l'Internet?*, Mathias ajoute à ce sujet: "on appellera 'dyktiographie' l'analogie d'une bibliographie pour des œuvres, textes, images, sons, ou même encore des livres entièrement numérisés, disponibles—exclusivement ou non—sur l'Internet" (2008: 175). L'expertise des deux auteurs se rejoint dans des préoccupations similaires liées à des pratiques relativement nouvelles dans un champ qu'il reste encore à apprivoiser, la vaste toile numérique. Il se dessine dans les ouvrages à l'étude deux critiques principales visant à remettre en question des conceptions prises pour acquises sur le réseau: d'une part, le discours universalisant qui traverse les représentations d'Internet et d'autre part, les luttes de pouvoir qui participent à la construction politique et idéologique du réseau.

Tentatives universalisantes dans un espace inégalitaire

L'originalité de l'approche de Mathias, dans *Des libertés numériques: Notre liberté est-elle menacée par l'Internet?*, tient dans la volonté de déconstruire de prime abord toute association présentée comme allant de soi entre le réseau et sa prétendue transparence. La nature en apparence disponible du Net ainsi que son utilité technique entretiennent l'illusion selon laquelle les réseaux sont neutres et assurent un mode d'être-ensemble universel. Ce discours serait hautement problématique dans la mesure où il tend à masquer la question des normes qui régissent les pratiques réticulaires. L'auteur invite ainsi le lecteur à questionner une perspective essentialisante et utilitariste de la *machine* Internet qui, selon lui, "n'est pas un simple outil intégré à la panoplie de l'homme moderne" (Mathias, 2008: 4). Les qualités utopiques fréquemment attribuées aux capacités techniques du réseau à faciliter la communication entre individus ont ainsi engendré un amalgame entre principes normatifs et dispositifs informatiques, alors que la question de la normativité va bien au-delà de l'analyse technologique. L'auteur considère qu'une confusion de sens naît entre "neutralité de réseau" et "neutralité morale", autrement dit une confusion entre l'éthique et la technique. Une présentation du cyberspace comme neutre, transparent et répondant à une éthique intrinsèque à la technique sur laquelle il

La neutralité de réseau: Un trompe-l'œil des rapports de pouvoir inscrits dans l'infrastructure du réseau?

reposerait, évite alors de poser la question fondamentale suivante: qui est en position de définir les normes destinées à la régulation du réseau?

Mathias rappelle aussi que l'opposition binaire et naturalisée entre l'infrastructure machinique et la superstructure communicationnelle tend à occulter la part décisionnelle ou les "processus opératoires" qui sont à l'œuvre dans la conception des machines et la distribution du réseau. Loin de correspondre à des lois de la nature supposément objectives, ces choix mobilisent des systèmes de valeurs, notamment des valeurs d'utilité, d'efficacité, de partage, d'esthétisme qui ne sont pas forcément basées sur une éthique définissant le Bien et le Mal sur le réseau. Lorsqu'il s'agit alors de penser le Net en tant qu'espace commercial sûr et responsable, le problème d'un mode universel de vivre-ensemble sur le réseau surgit dans toute son incapacité à atteindre un consensus entre les différents acteurs. Dévoilant les mécanismes conflictuels à la base de la structure même du réseau, l'auteur avance que la multiplicité de normes qui existe sur Internet résulte en une "saturation normative" qui rend quasiment impossible une conception "universelle" du réseau et de sa gouvernance.

La problématique universaliste soulève ainsi la difficulté d'articuler une multitude de conceptions, parfois concurrentes. Or, parler de gouvernance implique de soumettre des pratiques diverses à des normes limitées, de "juridiciser, éthiciser et humaniser" (Ibid: 96) un espace communicationnel, selon un corpus de droit rassembleur. Évoquant un "mirage constitutionnel" (Ibid: 95), l'auteur rappelle que ces tentatives de régularisation ne peuvent être consensuelles, étant donné la diversité de nos pratiques réticulaires et les intérêts incompatibles qui sont en jeu. Il faudrait d'abord assumer les tensions et la nature conflictuelle qui caractérise les échanges sur Internet.

Dans *Les maîtres du réseau* (2002), Mounier propose de considérer Internet en un espace à coloniser, découpant son livre en trois temps qui correspondent à des visions différentes du réseau et de son potentiel en devenir. Filant ainsi la métaphore de la colonisation, l'auteur retrace l'histoire d'une terre convoitée par trois types d'acteurs: les explorateurs, les marchands et les *netizens*, ces citoyens du réseau. À grand renfort de précisions terminologiques sur l'évolution technique du réseau, Mounier explique que l'ouverture aurait été dès le départ le principe de base lors de la création du réseau, en mettant notamment l'accent sur le choix explicite d'inter relier plusieurs organismes dans le projet Arpanet et le *Network Working Group*. Très vite, la nécessité d'un consensus se serait imposée naturellement, dû à "la configuration particulière d'un groupe de travail interinstitutions appelé à élaborer un réseau non propriétaire" (Mounier, 2002: 31). Une fois de plus, et en écho aux thèses avancées par Mathias, l'infrastructure de l'Internet serait marquée du sceau décisionnel d'une certaine idéologie qui revêt le nom de "pragmatisme", une variante de la dimension "utile" qu'offre le Net. La culture de l'Internet libre et gratuit prend alors sa source dans ce temps des explorateurs du réseau, notamment à travers le développement de Usenet, pour qui la communication la plus fluide possible est ce qui importe. Mounier parle ainsi d'une communication à l'horizontale, autrement dit entre utilisateurs grâce à l'outil Usenet, basée sur l'entraide qui perdure encore sur les forums de discussion.

Ici encore, la difficulté d'établir un langage universel, reconnu de tous, sur le réseau émerge lors de l'explosion du nombre d'utilisateurs de l'Internet. La nécessité de réguler les comportements des usagers n'est pas sans rappeler la question de la gouvernance abordée par Mathias et correspond à la définition de standards selon des normes précises qui demeurent implicites et liées à une éthique du Net. L'élaboration d'une "netiquette", un droit coutumier longtemps considéré comme "la loi de référence régissant les comportements sur Usenet", laisse entrevoir une "domination fondée sur la connaissance technique" (Ibid: 61). L'auteur montre

ainsi bien comment le savoir technique fut équivalent au pouvoir politique dans ce qu'il identifie comme "la république des ingénieurs". Les tentatives universalisantes des pratiques réticulaires se manifesteraient dans l'ouvrage de Mounier par une "culture du consensus" qui reposerait sur le culte d'une rationalité technicienne, les contraintes techniques de l'infrastructure étant reconnues de tous. Cette perspective universaliste ne prend évidemment pas en compte les intérêts divergents des acteurs commerciaux qui voient dans le réseau les promesses d'une interactivité accrue pour l'internaute, dès lors envisagé comme un "consommateur de services" (Ibid: 85). L'idéal d'un espace universel, libre et gratuit reposant sur l'interopérabilité entre navigateurs est ainsi contrarié dans un premier temps par les stratégies du "conquistador" Microsoft. Les guerres des e-monopoles qui s'ensuivent, puis le rôle des netizens à défendre une "parole libre", tendent à montrer les profonds désaccords et enjeux qui secouent le réseau. La concurrence qui existe entre les différents idéaux guidant les pratiques réticulaires donne lieu à de véritables rapports de force sur lesquels nous reviendrons dans la deuxième partie de cette recension de publications.

De la technique au politique: la construction idéologique du réseau

Alors que le postulat d'une liberté inhérente à l'architecture de la machine Internet s'effondre étant donné "l'épuisement d'une déontologie supposément naturelle et spontanée de l'Internet" (Mathias, 2008: 62), la saturation normative laisse entrevoir une hiérarchisation des valeurs selon les acteurs les plus puissants. Le réseau devient le terrain de luttes de pouvoir car il représente un enjeu de taille et il devient perméable à toutes sortes de normativités qui annulent tout principe de neutralité. Les pratiques réticulaires seraient alors informées par des "critères qui peuvent être sécuritaires et politiques, ou bien tout simplement éthiques et sociaux" (Id.:35). L'auteur donne notamment l'exemple de la localisation des serveurs DNS (attribution de noms de domaine) dont la répartition fait apparaître des points centraux, voire privilégiés, où circule le flux des données. Mathias explique notamment qu'il y a un registre symbolique aux noms de domaine qui repose sur une différence de conception entre les États-Unis et le reste du monde, opposant "codes génériques" (le référent dominant) et "codes nationaux". Comme le signale Mathias, "autrement dit, le monde est constitué de régions, mais les États-Unis sont au-delà des régions, ou encore, le monde a une histoire, les États-Unis ont des activités" (Ibid: 87). L'auteur estime ainsi que l'efficacité technique incontestable du système d'attribution de noms de domaine donne finalement l'illusion de neutralité et d'ahistoricité alors que ces opérations sont ancrées dans une normativité et dessinent un horizon idéologique. Il en est de même en ce qui concerne le déséquilibre géographique du système techno industriel de redirection de l'information (répartition et reconnaissance des adresses IP). Les rapports de force sont renforcés entre les pays industrialisés du Nord qui gèrent 90% du trafic Internet mondial et les pays émergents du Sud, "autour des dispositifs de partage des ressources de l'Internet" (Ibid: 83).

Enfin, Mathias met l'accent sur le développement de communautés réticulaires qu'il départage entre "communautés virtualisées" et "communautés virtuelles". L'auteur explique que le premier type renvoie à la reformation de groupes sociaux préexistants à Internet et bénéficiant d'une nouvelle visibilité sur le réseau, créant des adhésions supplémentaires, mais reproduisant potentiellement les schémas de fonctionnement propres à leur communauté dans l'espace physique. Les rapports de pouvoir seraient alors simplement transposés dans le réseau à travers une remise en question de leurs fondements. Les "communautés virtuelles" n'émergeraient que dans l'espace réticulaire en fonction des enjeux liés à celui-ci. En dépit d'un discours

La neutralité de réseau: Un trompe-l'œil des rapports de pouvoir inscrits dans l'infrastructure du réseau?

collaboratif, ces communautés n'échappent pas non plus à la prédominance de certaines rationalités qui sont mobilisées pour régir, contrôler, voire censurer à l'intérieur des regroupements virtuels. L'auteur donne l'exemple des communautés *Wiki* qui fonctionnent sur le mode de l'autorégulation et de l'autoréparation et encouragent la délibération des membres. Celles-ci représentent un idéal pour l'auteur qui considère que l'absence de "noyau idéologique, fixe et directeur" (Ibid: 146) ouvre des possibilités d'inflexion du processus pour tendre vers une forme optimale d'universalité. Mathias estime ainsi que ce sont plutôt les logiques participatives qui impliquent la soumission à des lignes directrices, fixées d'avance selon des principes agissants comme la norme de référence. La logique de production de normes serait donc sensiblement différente à l'intérieur des communautés virtualisées et virtuelles, les secondes ne produisant pas seulement des contenus, mais aussi le contexte (les normes de production du contenu) pour ouvrir un espace discursif collaboratif. Définir ce qu' "être en communauté" sur le réseau renvoie donc à penser de nouveaux rapports d'être ensemble, dans un espace où les groupes volatils se font et se défont selon les intérêts en jeu.

Dans *Les maîtres du réseau* (2002), l'analogie de la colonisation met bien en avant les idéologies qui motivent la conquête du réseau et le déplacement de la norme de référence en fonction des acteurs qui détiennent le pouvoir. Dès l'origine des premières pratiques réticulaires, Mounier considère que le réseau, même lorsqu'il est envisagé comme égalitaire, se trouve entre les mains d'un petit groupe élitiste qui prend les décisions fondamentales sur sa gestion. Au départ, c'est parce que son accès est restreint aux premiers explorateurs du Net qu'il y a émergence d'une élite, mais il s'établit rapidement une hiérarchie interne où les anciens aristocrates du réseau jouent le rôle de modérateurs dans la communauté. L'auteur fait ainsi le parallèle avec le mythe du paradis perdu et du bon sauvage à éduquer: le temps des explorateurs correspond souvent dans l'histoire de la toile numérique à un moment idéalisé de partage des ressources, d'un esprit communautaire qui se voit bousculer par les conquistadors commerciaux.

Les logiques commerciales qui exploitent par la suite les pratiques des usagers du réseau annoncent des guerres (les trois guerres de Microsoft par exemple) pour le monopole de l'accès et du contrôle de l'information. Les tentatives d'homogénéisation de l'interface, en incitant fortement l'utilisateur à utiliser tous les logiciels d'une même compagnie, indiquent la concentration de données à l'intérieur d'un nombre très restreint de réseau multiservices. L'exemple du "Passport" de Microsoft est à cet égard un exemple flagrant de stockage de données personnelles pour faciliter l'usage multiple d'Internet tout en surveillant les pratiques réticulaires. L'auteur estime que ces rapports de pouvoir sont profondément défavorables à l'internaute jugé "victime collatérale", de plus en plus traqué par des technologies qui le font sortir de l'anonymat en lui demandant systématiquement de s'identifier. L'affichage personnalisé de publicités ciblant le consommateur n'a pas tardé à envahir le cyberspace, révélant un net avantage pour les acteurs commerciaux. Mounier apporte un point de précision en ce qui concerne le contexte français dans la mesure où la question de la protection de la vie privée a été régulée lors du vote en 1978 de la loi "Informatique et libertés" et la mise en place d'une autorité indépendante, la CNIL, pour s'assurer du respect et de la confidentialité des données personnelles. Pour Mounier, d'autres acteurs du réseau agissent comme régulateurs des pratiques monopolistiques commerciales: la figure des "netizens" dont le combat vise à reconquérir et réinvestir le Net de valeurs d'ouverture et de liberté. La "Déclaration d'indépendance du cyberspace" de John Perry Barlow, citée par Mounier, met ainsi l'accent sur le rejet de l'Internet marchand et du profit sur le réseau. En France, un tel élan du Web indépendant a aussi fait surface, mais l'auteur explique que cette idéologie libertaire se heurte à l'impact du 11 septembre 2001 et aux mesures d'urgence mises en

place depuis, pour combattre le terrorisme. En définitive, le poids des “netizens” reste relativement faible dans le rapport de forces qui oppose une pluralité d’acteurs: techniciens, commerciaux, états et “les citoyens du net”.

En conclusion, nous constatons qu’il ressort une certaine contradiction dans le fait de concevoir la neutralité de réseau comme allant de soi. Un tel concept renvoie à une idéologie libertaire qui n’est pas forcément celle qui a fondé la machine Internet (Mathias, 2008) et ignore les processus décisionnels à l’œuvre dans la gestion du réseau (Mounier, 2002). Comme l’explique à juste titre Mathias (2008), encore faudrait-il qu’il y ait eu des libertés pour commencer avant de considérer qu’elles sont à présent mises en danger par les nouvelles luttes de pouvoir liées à la divulgation de l’information. Après tout, le réseau a toujours été l’objet de revendications basées sur des normes de référence, bien souvent conflictuelles et laissant peu de place à la transparence, à la neutralité et au consensus, nous laissant avec le goût amer que le réseau ne nous appartient pas tout à fait.

À propos de la réviseure

Virginie Mesana est actuellement doctorante en sociologie au département de sociologie et d’anthropologie de l’Université d’Ottawa. Lors de sa maîtrise en communication à l’Université d’Ottawa, elle avait étudié de près l’utilisation d’Internet dans les pratiques de réception cinématographique. Détentrice de la bourse d’études supérieures du Canada Vanier, elle s’intéresse, à présent, pour sa recherche doctorale à la construction de l’identité diasporique dans l’œuvre de femmes cinéastes issues de la diaspora indienne au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Son questionnement s’inscrit à la fois dans une démarche féministe des *Cultural Studies* et dans la sociologie des relations interethniques.

Pour citer cette recension de publications:

Mesana, Virginie. (2010). La neutralité de réseau: Un trompe-l’œil des rapports de pouvoir inscrits dans l’infrastructure du réseau? [Recension des deux livres *Des libertés numériques: Notre liberté est-elle menacée par l’Internet?* et *Les maîtres du réseau: Les enjeux politiques d’Internet*]. *Global Media Journal -- Canadian Edition*, 3(1), 87-92.